



Le nouveau 65

La mise en place de nouvelles lois abolissant la retraite obligatoire dans trois provinces signifie que d'ici la mi-2009, la pratique voulant que la plupart des employés de plus de 65 ans arrêtent de travailler sera chose du passé au Canada.

Le gouvernement de la Saskatchewan a présenté un projet de loi devant son assemblée législative qui viendra mettre fin à la retraite obligatoire dans cette province d'ici juillet 2009, date où cette pratique sera également éliminée en Nouvelle-Écosse. De plus, en avril, la Colombie-Britannique a voté en faveur d'une loi semblable qui entrera en vigueur d'ici janvier prochain.

En C.-B., où l'on prévoit plus d'un million d'offres d'emploi au cours de la prochaine décennie, seulement 650 000 étudiants feront leur entrée sur le marché du travail durant cette période alors que le nombre de résidents de plus de 65 ans devrait plus que doubler dans les 25 prochaines années. Selon Wally Oppal, procureur général de la province, « il est important que nous nous préparions pour ce changement démographique. »

En réalité, la main-d'œuvre d'âge mûr ainsi que la population autochtone et les nouveaux immigrants du Canada sont considérés comme étant la solution possible à la pénurie de compétences grandissante au pays.

L'Ontario a aboli la retraite obligatoire l'année dernière malgré l'opposition de certains groupes d'ouvriers et d'entreprises. À Terre-Neuve et au Labrador, la fin de la retraite obligatoire s'est fait en mai 2007. Depuis 1982 au Québec et 1983 au Manitoba, cette pratique est considérée comme illégale.

Parmi les autres provinces qui ont proscrit la retraite forcée, on compte l'Alberta, l'Île du Prince Édouard et le Nouveau-Brunswick ainsi que les trois territoires. Cependant, dans certaines provinces, la pratique reste en vigueur si le régime de pension l'exige ou si les employés en question sont des pompiers ou s'ils font partie du personnel de sécurité.

Le gouvernement fédéral n'applique pas la retraite obligatoire, mais cette pratique est permise dans certaines industries sous réglementation fédérale. **D!**

